

28 déc 2008 -21:00

Libération des hommes d'affaires belges au Congo

Le Ministre De Gucht se réjouit de la décision du Parquet de Kinshasa de remettre en liberté les hommes d'affaires belges qui étaient incarcérés depuis plusieurs semaines à Kinshasa.

Le Ministre De Gucht se réjouit de la décision du Parquet de Kinshasa de remettre en liberté les hommes d'affaires belges qui étaient incarcérés depuis plusieurs semaines à Kinshasa.

Bruxelles, 28/12/2008 Libération des hommes d'affaires belges au Congo Le Ministre De Gucht se réjouit de la décision du Parquet de Kinshasa de remettre en liberté les hommes d'affaires belges qui étaient incarcérés depuis plusieurs semaines à Kinshasa. Le Ministre note que leur détention ainsi que celle d'autres opérateurs étrangers avait suscité une importante mobilisation de la part de la communauté diplomatique mais aussi de la communauté d'affaires congolaise et en particulier de la Fédération des Entreprises du Congo qui avait exprimé son indignation devant les fautes de procédure manifestes ainsi que face aux traitements inacceptables qu'ils avaient du subir. Le Ministre suivait ce dossier de près et l'avait encore évoqué à New-York la semaine dernière avec son homologue Alexis Thambwe. Le Ministre De Gucht encourage les autorités congolaises à poursuivre et intensifier leurs efforts en matière de lutte contre la corruption, mais il insiste également sur l'importance que cette lutte se fasse dans le respect des règles judiciaires et des Droits de l'Homme. Le Ministre réitère sa conviction que tout redémarrage de l'économie congolaise ne sera possible que si les opérateurs économiques qui acceptent de prendre le risque d'investir en RDC bénéficient de la sécurité juridique indispensable.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be